



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 12/04/2024

Echéance le : 31/05/2024

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4489876	0165285			Zone Expedition : 03			5164164
Désignation	N° Pièce	Quantité	C	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5164164 DU 12/04/2024 **							
CH-662-QZ							
COMMENTAIRE R.A. : CH-662-QZ							
NUMERO DE COMMANDE :							
I.COUPELLE + ROULEMENT AM	ZFT801010 E11805	2,00	4	23,77	35,00	15,45	30,90
I.AMORTISSEUR PSA	ZFT314888 E17004	1,00	4	134,72	45,00	74,10	74,10
I.AMORTISSEUR PSA	ZFT314886 E17004	1,00	4	134,72	45,00	74,10	74,10
I.KIT DE PROTECTION AMORT PSA	MONPK124		4	48,06	19,00	38,93	
Pieces en commande ... 2							
COUPELLE D APPUI SUSPENSION AV	503151 C32807	2,00	4	26,60	9,00	24,21	48,41
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 227,51							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA			Total T.T.C
PI : 227,51				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			273,01
MO : 0,00 227,51				227,51			
DIV : 0,00				45,50			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4489876	0165285	5164164
Echéance le :	31/05/2024	
12/04/2024		273,01



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et à l'ordre de notre établissement. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de défaut de paiement, le fournisseur pourra se voir appliquer des pénalités de retard sur des sommes éligibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi n° 102 du 5 août 1997 et tous intérêts légaux en vigueur à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € sera appliquée à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce. Les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commanditaires, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.